

REDEVANCE SPANC

Capacité de l'installation d'assainissement individuelle en équivalent par habitant (EH)	20 EH	20 à 100 EH	100 à 200 EH
Contrôle préalable de la conception	150€	225€	300€
Contrôle de la bonne exécution des travaux	150€	225 €	300€
Contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien	95€	150 €	190€
Diagnostic de vente ou contrôle de fonctionnement et d'entretien déclenché sur demande de propriétaire	150€	225 €	300 €
Mesure ponctuelle du niveau de boues	0€	0€	0€
Obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle : Absence non justifiée / refus de visite	Doublement de la redevance en vigueur	Doublement de la redevance en vigueur	Doublement de la redevance en vigueur

Extrait du Chap. 8 du règlement de service du SPANC validé par le conseil communautaire du 24/02/2020 - Redevances appliquées ; applicable au 01/04/2020



Bramefond 46200 SOUILLAC Fax: 05.65.41.39.28

Tél.: 05.65.27.02.10 | Courriel: contact@cauvaldor.fr Internet : www.cauvaldor.fr